

Thaï Express



Jours: 7
Prix: 850 EUR
Vol international non inclus
Confort: ★★★★★
Difficulté: ★☆☆☆☆
📍 Artisanat et vie locale 📍 Culture
📍 Les incontournables 📍 Marché Local

Partez pour une semaine de découverte au coeur de la Thaïlande !

Débutez par la visite culturelle d'**Ayutthaya**, l'ancienne capitale du royaume de Siam, avant de vous embarquer pour le train de la Mort à **Kanchanaburi**. Etape nature, vous y découvrirez les éléphants et les cascades du parc national d'Erawan. Rejoignez ensuite **Amphawa, et son marché flottant** encore authentique où vous pourrez découvrir le quotidien des thaïlandais. Ce circuit se termine par la visite de la Cité des Anges : **Bangkok**.

Idéal pour un court séjour ou une découverte culturelle de la Thaïlande avant de partir dans les îles. Le circuit qui vous donnera envie de revenir !

Jour 1. Accueil et transfert à Ayutthaya



Bangkok - Aéroport de Suvarnabhumi 📍
🚗 90km - ⌚ 1h 30m
Ayutthaya 📍

- Accueil par notre équipe, puis transfert vers Ayutthaya, ancienne capitale du royaume de Siam, inscrite au patrimoine de l'Unesco.
Installation à l'hôtel pour un peu de repos.
- A l'issue du petit-déjeuner, nous partons découvrir le centre historique de la ville, dont le temple Wat Mahathat, datant de la fin du 14ème siècle. Continuation vers le temple Wat Phra Sri Sanphet, qui servait autrefois de temple royal, et est donc le plus vaste de la cité; et le Wat Chai Watthanaram, d'où nous pourrions apprécier le coucher du soleil sur ses vestiges.

Journée accompagnée d'un guide francophone

- Nuit au Iudia on the River.

🏠 Hébergement

Iudia on the River

Jour 2. Train de la mort & Rivière Kwai



Ayutthaya 📍
🚗 160km - ⌚ 2h 15m
Kanchanaburi 📍

- Ce matin, nous rejoignons la région de Kanchanaburi et son cadre naturel le long de la rivière Kwai.
Nous arrivons à la gare et embarquons vers 10h40 dans le fameux "train de la mort" rendu célèbre par l'histoire du film "le pont de la rivière Kwai", pour environ 2heures de train vers l'Ouest et la région de SaiYok, située à 70 km à l'ouest à l'extrémité de la ligne de train.

Nous nous arrêtons à Namtok, son terminus après le passage vertigineux à flanc de falaise de Tham Khrasae.

- Après le déjeuner, nous passons l'après-midi à l'"Elephant Haven". Sur place, nous achetons des paniers de fruits (non compris - environ 3 euro le panier), friandises des pachydermes. En début d'après-midi, nous profitons d'un moment d'exception : la baignade avec les Éléphants !

Retour en fin d'après-midi à Kanchanaburi.

Prévoyez dès le départ du matin, les vêtements de bains et habits de change pour ceux qui vont se baigner avec les elephants l'après-midi. Enfilez vos vêtements car il n'y aura probablement pas de cabine de change très pratique sur place.

- Installation pour 2 nuits en demi pension au River Kwai Jungle Rafts en radeau flottant sur la rivière. Chambre double au luxe surannée pour un séjour entourée de la Jungle du parc national de Sai Yok

☕ Petit déjeuner	Iudia on the River
🍴 Déjeuner	Elephant Haven
🍷 Dîner	River Kwai Jungle Rafts
🏠 Hébergement	River Kwai Jungle Rafts

Jour 3. Visite du parc national d'Erawan



Kanchanaburi 📍
🚗 60km - ⌚ 1h
Parc National d'Erawan 📍
Kanchanaburi 📍

- Départ le matin pour le parc national et les chutes d'Erawan où nous découvrons de superbes cascades s'étendant sur 7 niveaux et une eau turquoise. (*Attention: A partir du 3ème niveau, terrain très glissant.*). Possibilité de baignade.

Retour dans l'après-midi sur nos pilotis flottant sur la rivière Kwai.

- Après le déjeuner, nous nous arrêtons au HellFire pass, une longue tranchée de 4 km du Chemin de Fer de la Mort découpé dans une énorme masse rocheuse afin de permettre le passage du train. Les travaux effectués par les prisonniers des soldats Japonais auraient coûté la vie à plus de 100000 travailleurs forcés et autres prisonniers de guerre. Visite du musée associé et marche émouvante le long du sentier commémoratif.

Prévoyez de passer au moins 2 à 3 heures sur place.

Retour en fin d'après-midi à Kanchanaburi.

Journée accompagnée d'un guide francophone

☕ Petit déjeuner	River Kwai Jungle Rafts
🍷 Dîner	River Kwai Jungle Rafts
🏠 Hébergement	River Kwai Jungle Rafts

Jour 4. A la découverte de Kanchanaburi et de ses environs



Kanchanaburi 📍
🚗 150km - ⌚ 2h 30m
Amphawa 📍

- Après le déjeuner, nous nous enfonçons dans le parc national de Sai Yok pour une après-midi Kayak sur la rivière Kwai.
- En milieu d'après-midi, nous quittons la région de Kanchanaburi et prenons la route pour Amphawa et son marché flottant. Installation à l'hôtel.

Journée accompagnée d'un guide francophone

- Nuit au Baan Amphawa Resort

☕ Petit déjeuner	River Kwai Jungle Rafts
🏠 Hébergement	Baan Amphawa Resort

Jour 5. Sur les marchés flottants d'Amphawa



Amphawa



Amphawa

- Ce matin, nous partons pour le petit marché flottant de **Tah kah**, riche en couleurs et en odeurs. Une réelle immersion dans la vie locale thaïe.
- Puis, excursion dans une industrie locale de sucre de palme.
- Curiosité locale, Marché sur les voies de Mae Klong, où 4 fois par jour, les étals de fruits et légumes se plient à la hâte lors du passage du train traversant le marché.
- Ensuite, nous partons à la **découverte de la vie dans les mangroves**. En bateau, nous partons à la découverte de ce fragile écosystème. Nous découvrons lors de notre excursion le mode de vie des pêcheurs (ici la pêche de coque se fait depuis une planche de surf) et visitons une ferme de coquillages.
Déjeuner de spécialités.
- La nuit tombée, virée en barque sur le canal. Notre batelier nous récupère sur les quais, et nous partons pour une mini-excursion à la chasse des lucioles qui illuminent les eaux.
- Ce soir, nous nous rendons sur les quais, pour goûter aux saveurs locales du Marché flottant, qui se tient en soir de weekend. Le long des canaux, nombreux sont les locaux venus diner. Tout comme eux, nous commandons nos petits mets directement à chaque bateau: plat de nouilles sautées, quelques brochettes de crevettes ou de calamar, ou encore pourquoi pas des mangues prédécoupées.

Journée accompagnée d'un guide francophone

Petit déjeuner	Baan Amphawa Resort
Déjeuner	Chez l'habitant
Hébergement	Baan Amphawa Resort

Jour 6. La "Venise de l'Orient"



Amphawa

90km - 1h 30m

Bangkok

- Nous quittons Amphawa de bonne heure, pour rejoindre Bangkok, la cité de anges que nous visiterons aujourd'hui.
- Depuis le centre-ville, à pied, nous nous rendons au Wat Pho, l'un des plus anciens temples de Bangkok, pour y découvrir son Bouddha couché.
- On traverse ensuite le fleuve avec un petit bateau, pour visiter Wat Arun, le "temple de l'aube", situé sur la rive droite.
- Balade en bateau-taxi privé traditionnel « longue-queue » sur le fleuve Chao Phraya, l'un des plus importants du pays. Découverte de la Venise de l'Orient et de la vie traditionnelle des habitants de cette ville dont la moitié vit encore au bord de l'eau.
- Visite du quartier chinois Yaowarat et Talat Noi; du temple du Bouddha d'Or – Wat Traimitr, et du petit mais très intéressant musée de l'Héritage de Yaowarat, qui retrace l'histoire de l'immigration chinoise de Bangkok.

Journée accompagnée d'un guide francophone

- Installation au Shanghai Mansion, charmant boutique hôtel en plein cœur du quartier chinois de Bangkok.
- En option: *dîner d'accueil* en bateau croisière, sur le fleuve **Chao Praya**. Descendez le long de la rivière pour découvrir les plus beaux monuments de Bangkok illuminés et voir la ville scintiller lors de cette croisière nocturne. 50€ par personne (ce tarif peut varier en fonction de la saisonnalité)

Petit déjeuner	Baan Amphawa Resort
Dîner	Croisière sur le Chao Praya

Jour 7. À bientôt en Thaïlande!

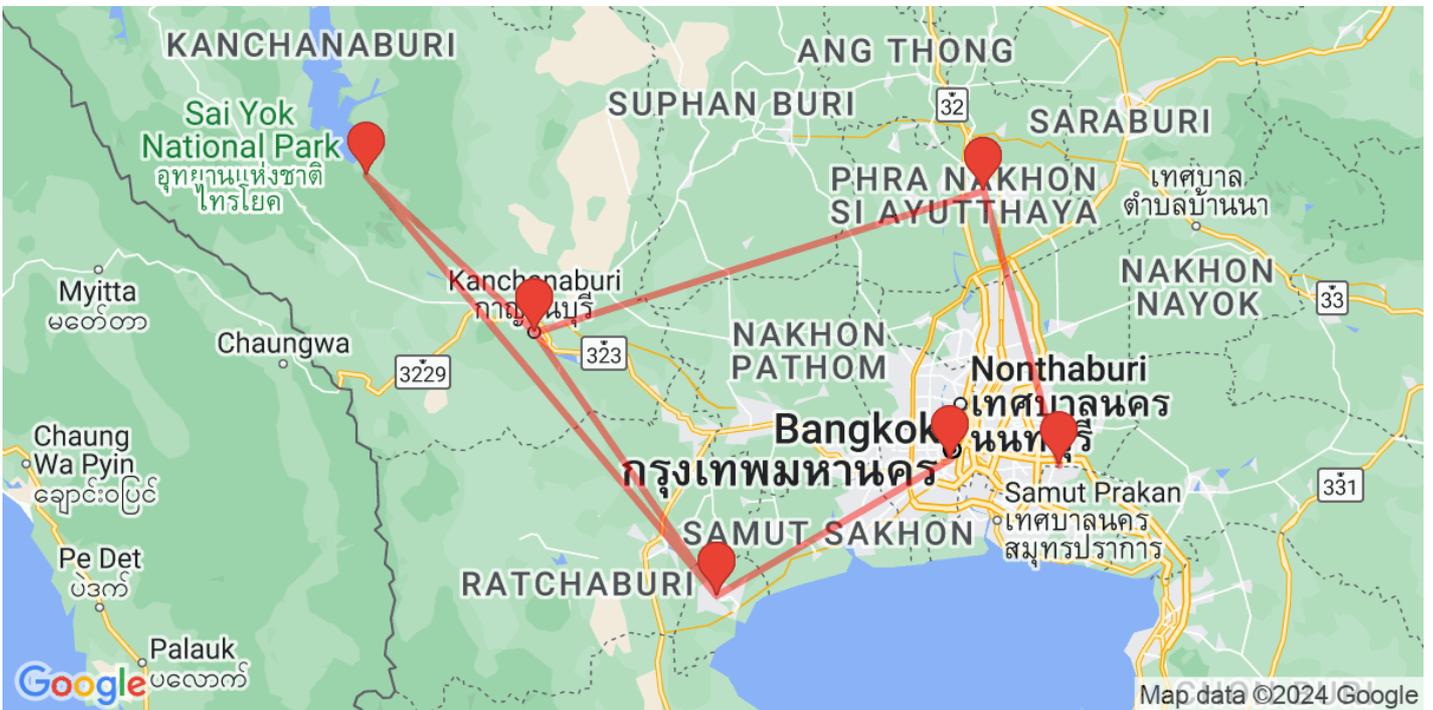


Départ 📍

- Petit déjeuner à l'hôtel. Journée libre et transfert à l'aéroport à l'heure de votre choix.

Possibilité d'extension sur les îles. Nous contacter.

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-5	6-6
1390 EUR	1150 EUR	950 EUR	850 EUR

Vous pouvez **privatiser ce voyage aux dates de votre choix**, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

Bien sûr dans le cadre d'un voyage privé, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et en fonction de vos commentaires nous vous proposerons **un voyage sur mesure**.

Inclus

- Transferts aéroport / hôtel
- L'hébergement : nuits en hôtels 3 / 4*
- Les petits-déjeuners
- Guide privé francophone thaï (Jours 1 à 6)
- Chauffeur privé (Jours 1 à 6)
- Les visites et activités mentionnées au programme
- Les assurances locales et les taxes locales

Non inclus

- Vols internationaux
- Frais de douane, supplément bagages
- Repas et boissons, (sauf repas explicitement mentionné)
- Suppléments non explicitement mentionnés, "early-check-in" , "day-use" ou "late check-out
- Pourboires et dépenses personnelles
- Assurances internationales
- Service non explicitement mentionnés ou mentionnés « en option »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 40% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 61 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 60 à 46 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 45 à 31 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 30 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Les formalités administratives

Formalités pour les ressortissants Français:

Votre passeport valide au moins six mois après la date de retour présumée de votre voyage avec au moins une page vierge. Pas de visa pour un séjour inférieur à 30 jours. Il est nécessaire de disposer d'un billet aller-retour obligatoire inférieur ou égal à 30 jours. Le visa est valable 30 jours dans les trois mois qui suivent sa délivrance.

Vous voyagez avec des enfants ?

Les mineurs français sont soumis aux mêmes obligations que les personnes majeures. Ils doivent être titulaires d'un passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Pour les autres nationalités

Veillez vous renseigner auprès des autorités consulaires dans votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.